

Présentation du projet de thèse

Décolonisation, bureaucratisation et formation d'une capacité administrative autonome : l'encadrement de l'émigration de travail au tournant de l'indépendance en Algérie (1955-1973).

Au tournant de l'indépendance, la communauté algérienne installée en France connaît une croissance importante. Estimée à 250 000 membres en 1954 puis à 500 000 en 1965, elle compte environ 880 000 individus en 1976 (Blanchard 2018). Sur ces deux décennies d'importante circulation, les départs d'hommes de plus de 17 ans connaissent ponctuellement des pics d'intensité, comme au mois d'octobre 1962 où l'on enregistre plus de 1300 par jour. En Algérie, les bureaux de main d'œuvre qui délivrent des cartes de travailleur algérien se retrouvent parfois débordés par cet engouement qu'ils sont chargés d'organiser et encadrer. Entre 1964 et 1968, la moitié des plus de 170 000 chômeurs algériens qui y sont inscrits comme candidats à l'émigration quitte effectivement le pays ; compte tenu des difficultés à émigrer, plusieurs bureaux bloquent régulièrement les inscriptions de candidats.

S'ils sont largement informés par des motivations individuelles ou des liens sociaux communautaires (Sayad 1977), ces mouvements de main-d'œuvre sont aussi en grande partie la conséquence d'un encadrement et d'une régulation politique des mobilités. Ils correspondent à la promotion inédite par l'État colonial puis par l'État indépendant algérien d'une émigration de travail. Après avoir été conceptualisée et fait l'objet de premières tentatives d'encadrement en 1955, cette émigration se retrouve au centre du nouveau régime de mobilité (Glick Schiller et Salazar 2013) instauré après l'indépendance. Venant de fait abréger la libre circulation réservée aux « Français musulmans d'Algérie », des contrôles de police se déploient ainsi dès 1963 dans les ports et aéroports français et algériens afin de vérifier que les candidats masculins à un emploi en France sont titulaires d'une carte de travailleur et ont passé avec succès une visite médicale.

Dans un contexte de chômage massif après 1962, aucun homme d'État algérien ne peut ignorer l'importance de cette émigration qui, par les transferts d'épargne qu'elle engendre, subvient aux besoins d'une partie de la population et constitue alors la première source de devises étrangères (Lawless et Seccombe 1984). Loin de constituer une simple extraversion de l'économie algérienne (Bayart 1999), les dirigeants et administrateurs algériens tentent de réguler cette émigration en fonction d'objectifs nationaux. Jusqu'à la suspension officielle de l'émigration de travail par le président Houari Boumediène en 1973, les modalités de son encadrement font l'objet de conflits réguliers entre les délégations interministérielles de Paris et d'Alger.

1. Objectifs et hypothèses de la recherche

Cette thèse vient en quelque sorte prendre le contrepied de travaux qui ont montré le caractère dominant d'une logique de main-d'œuvre dans les politiques d'immigration en France et en Europe après 1945 (Spire 2005; Viet 1998; Messina 2007). Elle questionne cette prééminence à la fois au prisme du statut d'« indigènes » connu des administrés algériens avant l'indépendance et en regard du souci constant des dirigeants algériens de permettre, en la régulant, une émigration nourricière venant temporairement remédier à une croissance démographique élevée. De manière plus générale, cette recherche renverse également la perspective dominante dans la littérature sur l'émigration, en venant s'intéresser aux marges de manœuvre et opportunités dont bénéficient les pays de départ dans la mise

en œuvre d'accords internationaux en situation d'asymétrie politique et diplomatique (Boyer, Ayouba Tinni, et Mounkaila 2020; El Qadim 2015).

En dépassant les questions migratoires, cette réflexion sur l'autonomie de l'État algérien espère contribuer à une sociologie du legs colonial. À l'intersection entre les sociologies de l'État et de l'action publique, elle cherche à rendre compte des continuités et des ruptures survenues dans certaines conceptions, dispositifs et pratiques d'encadrement. Tandis que les hommes d'État algériens considèrent l'émigration comme « fille de la colonisation » (Sayad 1997, 111), elle questionne donc les origines coloniales de son encadrement (Mayblin et Turner 2021).

Pour ce faire, ma thèse analyse la formation d'une capacité d'encadrement et de régulation des mobilités au moment de la décolonisation des institutions. En gardant conscience des limites inhérentes à ces tentatives de régulation étatiques (Castles 2004), il s'agit d'en mesurer l'efficacité pratique comparée avec l'époque coloniale. Différents indicateurs sont retenus tels que les contraintes et obligations bureaucratiques pesant sur les départs, le taux effectif d'inscription des émigrés en tant que travailleurs auprès des services administratifs algériens, ou encore le maillage administratif de plus en plus développé des bureaux de main-d'œuvre sur le territoire.

En même temps, j'essaye de documenter la bureaucratization croissante des interactions entre les candidats et les services intervenant dans cet encadrement. Sans ignorer l'autonomie des migrations (Mezzadra 2010), alimentées par des facteurs socio-économiques ou des dynamiques communautaires régionales et locales qui supplantent l'État, j'observe dans quelle mesure les agents algériens parviennent à mettre en place un traitement des candidatures uniforme, standardisé et qui se différencie d'autres activités sociales en reposant sur des valeurs de précision, d'efficacité, de responsabilité hiérarchique et de séparation des sphères publique et privée (Bierschenk et Olivier de Sardan 2014).

2. Sources, données et méthodes d'enquête

Cette investigation socio-historique repose sur une grande diversité de matériaux recueillis dans des centres d'archives français, suisses et algériens. Elle mobilise plus particulièrement des archives diplomatiques françaises, souvent d'une grande précision en raison de l'importance du réseau consulaire français, et celles du projet Algérie-14 du Bureau International du Travail, relatif à l'organisation et à la planification de la main-d'œuvre entre 1968 et 1971. L'analyse de documents de la littérature grise et de la presse algériennes, ainsi que de données biographiques et d'entretiens avec d'anciens fonctionnaires algériens enfin permettent utilement de multiplier les perspectives sur cet encadrement.

Avec le souci de s'ancrer empiriquement dans un contexte algérien, l'enquête croise différentes échelles d'observation et s'intéresse à plusieurs étapes de la mise en place de dispositifs de contrôle des mobilités. Les délégations interministérielles franco algériennes donnent notamment à voir les stratégies diplomatiques adoptées pour négocier l'importance et la fixité des contingents de travailleurs acceptés en France. Le type d'administrations en charge du contrôle ainsi que la fiabilité des données statistiques ou des contrôles algériens y sont régulièrement discutés.

Au niveau ministériel et interministériel, les décrets, circulaires et règlements donnent à voir les évolutions des contraintes bureaucratiques, des pièces exigées ou des procédures administratives pour quitter le pays. En complément des thèses de certains haut-fonctionnaires algériens de l'émigration,

soutenues en France dans les années 1970 ou 1980 (Rosanvallon 1974; Belkhodja 1975; Touat 1977; Khandriche 1982) et des mémoires de certains hommes d'État (Ourabah 2012; Mazouzi 2015), ils apportent un éclairage précieux sur les instruments, les logiques ou, plus généralement, la dimension cognitive de l'encadrement de l'émigration.

Plusieurs sources sont enfin mobilisées à l'échelon administratif local afin de rendre compte des capacités d'encadrement et de bureaucratisation de l'émigration. Après 1962, les consuls français mettent ponctuellement en évidence les files d'attentes au guichet des administrations, les conflits sociaux ou les tensions très fortes sur le marché de l'emploi qui émaillent le processus migratoire. Dans le cadre du projet Algérie-14, plusieurs séminaires de formation des directeurs départementaux du travail et de la main-d'œuvre et des chefs de bureaux de main-d'œuvre évoquent les difficultés à coordonner nationalement l'action d'agents censés accueillir, inscrire et sélectionner les chômeurs candidats à l'émigration. L'évolution du maillage administratif des bureaux de main-d'œuvre actifs sur le territoire algérien enfin, passés de 30 en 1959 à 55 en 1969, renseigne sur la volonté des administrateurs algériens de pénétrer certaines régions non-identifiées comme des zones de départs

3. Premiers résultats exploitables

Remettant en cause une continuité directe avec le passé colonial, les premiers résultats de ma recherche ont montré que l'encadrement de l'émigration de travail en Algérie se déployait selon des modalités et objectifs nationaux proprement inédits de lutte contre le chômage. Si certains organismes, textes réglementaires ou dispositifs coloniaux sont réinvestis par les administrateurs, ils le sont sur le mode de l'appropriation sélective et selon une logique de dérivation créative qui les éloignent de leurs conditions de conception. Nous tombons d'accord en ce sens avec Jean-François Bayart, pour qui une « greffe de l'État signifie nécessairement [une] réinvention de l'État » (1996, 317). Du point de vue des infrastructures, le déploiement des bureaux de main d'œuvre à l'indépendance confirme aussi le changement d'échelle des administrations observé par Malika Rahal (2022, 191). En ce domaine comme dans d'autres, la République algérienne se distingue donc par un rapprochement physique et politique de ses concitoyens et une volonté de rompre avec la logique coloniale de sous-administration.

De premières actions d'encadrement de l'émigration sont mises en place dès 1962 par l'État algérien ; les diplomates investissent rapidement les rencontres bilatérales franco-algériennes à ce sujet. Tandis que les délégations algériennes successives sont confrontées à un rapport de force inégalitaire et placées en situation de dépendance vis-à-vis de cette émigration de travail, elles trouvent néanmoins des ressources pour faire fléchir leurs homologues français, en reliant d'autres domaines de négociation à la question des accords de main-d'œuvre (*issue linkage*), ou en adoptant une attitude d'attente (Laurens 2008) ou de compromis.

Du point de vue des hauts-fonctionnaires algériens, une véritable politique d'émigration ne peut cependant être identifiée qu'en 1969, quand le ministère du Travail commence à sélectionner les candidats selon des critères qui lui sont propres. Malgré la primauté d'une logique de main-d'œuvre dans les discours et les sources, un nouvel instrument de répartition du contingent conçu à partir de données démographiques affirme la dimension développementaliste de cette politique, visant à faire équitablement bénéficier les régions du pays des dividendes de l'émigration.

4. Plan de thèse et calendrier prévisionnel de rédaction

Le manuscrit se divise en trois grandes parties, subdivisées en sept chapitres. Le chapitre introductif aborde la conception par le Gouvernement général d'Algérie de l'encadrement d'une émigration de travail vers la France et les premières tentatives qu'il déploie dans ce sens en 1955, rapidement avortées par la guerre. Elle revient sur le régime de mobilité colonial qui se met en œuvre en concertation et parfois en conflit avec la métropole et questionne l'existence d'une gouvernamentalité coloniale (Foucault 2004, 74; Bayart 1996) de l'émigration.

La première partie étudie la formation progressive d'une capacité administrative (Skocpol 1985) d'encadrement de l'émigration immédiatement après l'indépendance. Dans un contexte de décolonisation et de sortie de guerre marqué par une crise économique et un chômage massif, elle observe la problématisation de l'encadrement de l'émigration dans le sillage de mobilisations sociales importantes. Elle souligne les ressources limitées de l'administration algérienne du travail, alors placée sous régime d'aide (Lavigne Delville 2017).

La seconde partie se concentre sur la mise en place d'une contrainte bureaucratique sur les départs en Algérie. À la suite du premier accord franco-algérien de main-d'œuvre d'avril 1964, ceux-ci sont autorisés uniquement sur la présentation d'une carte de travailleur ou d'un passeport. En raison des exigences de « paperasse » qu'elle instaure (Siblot 2006; Gupta 2012; Hull 2012), cette émigration de travail constitue un levier politique important pour les diplomates français et algériens cherchant à réguler et limiter les circulations.

La dernière partie s'intéresse à la conception et à la mise en œuvre, après la signature du nouvel accord de main-d'œuvre franco-algérien de décembre 1968, d'une véritable politique d'émigration par l'État algérien. Conçue selon un référentiel d'action publique développementaliste au niveau du ministère du Travail, elle mobilise un nouvel instrument (Lascoumes et Le Galès 2005) visant à répartir plus équitablement les cartes de travailleurs entre les différentes régions d'Algérie.

Bibliographie sélective

- Bayart, Jean-François, éd. 1996. *La greffe de l'État*. Paris: Karthala.
- . 1999. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion ». *Critique internationale* 5 (1): 97-120. <https://doi.org/10.3406/criti.1999.1505>.
- Belkhodja, Abdelkader. 1975. « L'émigration algérienne et ses problèmes ». Thèse, Université de la Sorbonne.
- Bierschenk, Thomas, et Jean-Pierre Olivier de Sardan. 2014. *States at Work: Dynamics of African Bureaucracies*. Leiden ; Boston: Brill.
- Blanchard, Emmanuel. 2018. *Histoire de l'immigration algérienne en France*. Paris: La Découverte.
- Boyer, Florence, B. Ayoub Tinni, et H. Mounkaila. 2020. « L'externalisation des politiques migratoires au Niger : une action publique opportuniste ? » *Anthropologie et développement* 51: 103-19.
- Castles, Stephen. 2004. « The Factors That Make and Unmake Migration Policies ». *International Migration Review* 38 (3): 852-84.
- El Qadim, Nora. 2015. *Le gouvernement asymétrique des migrations. Maroc/Union européenne*. Paris: Dalloz.
- Foucault, Michel. 2004. *Naissance de la biopolitique*. Paris: Le Seuil.
- Glick Schiller, Nina, et Noel B. Salazar. 2013. « Regimes of Mobility Across the Globe ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 39 (2): 183-200.
- Gupta, Akhil. 2012. *Red Tape: Bureaucracy, Structural Violence, and Poverty in India*. Durham, NC: Duke University Press.

- Hull, Matthew S. 2012. *Government of Paper: The Materiality of Bureaucracy in Urban Pakistan*. Oakland: University of California Press.
- Khandriche, Mohamed. 1982. *Développement et réinsertion : l'exemple de l'émigration algérienne*. Paris: Publisud.
- Lascoumes, Pierre, et Patrick Le Galès. 2005. *Gouverner par les instruments*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Laurens, Sylvain. 2008. « L'immigration : une affaire d'États. Conversion des regards sur les migrations algériennes (1961-1973) ». *Cultures & Conflits* 69 (1): 33-53.
- Lavigne Delville, Philippe. 2017. « Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' ». *Anthropologie & développement*, n° 45 (mai): 33-64.
- Lawless, R.I., et I.J. Seccombe. 1984. « North African labour migration: The search for alternatives ». *Immigrants & Minorities* 3 (2): 151-66. <https://doi.org/10.1080/02619288.1984.9974578>.
- Mayblin, Lucy, et Joe Turner. 2021. *Migration Studies and Colonialism*. Cambridge: Polity.
- Mazouzi, Mohamed Saïd. 2015. *J'ai vécu le pire et le meilleur*. Casbah Éd. Alger.
- Messina, Anthony M. 2007. « The Origins and Trajectory of Post-WWII Immigration ». In *The Logics and Politics of Post-WWII Migration to Western Europe, 19-53*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mezzadra, Sandro. 2010. « The gaze of autonomy: Capitalism, migration and social struggles ». In *The Contested Politics of Mobility*, par V Squire, 121-42. Londres: Routledge.
- Ourabah, Mahmoud. 2012. *Premiers pas. Souvenirs autour d'un projet de développement de l'Algérie, 1963-1980*. L'Harmattan. Paris.
- Rahal, Malika. 2022. *Algérie 1962. La Découverte*. <http://www.cairn.info/algerie-1962--9782348073038.htm>.
- Rosanvallon, André. 1974. « Les aspects économiques de l'émigration algérienne ». Université de Grenoble.
- Sayad, Abdelmalek. 1977. « Les trois âges de l'émigration algérienne en France ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 15 (1): 59-79.
- . 1997. *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles: De Boeck.
- Siblot, Yasmine. 2006. *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Skocpol, Theda. 1985. « Bringing the State Back In. Strategies of Analysis in Current Research ». In *Bringing the State Back In*, 3-38. Cambridge: Cambridge University Press.
- Spire, Alexis. 2005. *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*. Paris: Grasset.
- Touat, Larbi. 1977. « Créativité économique et plein emploi en Algérie ». Thèse de 3e cycle, Université Paris Descartes.
- Viet, Vincent. 1998. *La France immigrée. Construction d'une politique, 1914-1997*. Paris: Fayard.